

Jésus-Christ est donc perpétuellement avec le corps des pasteurs de l'Église. C'est à eux qu'il a dit, dans la personne des apôtres : « Qui vous écoute m'écoute ; qui vous méprise me méprise. » C'est encore à eux qu'il a dit : « Recevez le Saint-Esprit ; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez ; ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » (*Joann.*, xx, 22-23.)

Ce pouvoir, donné d'une manière générale aux apôtres, Jésus-Christ l'avait *promis* à saint Pierre en particulier, et dans les mêmes termes. C'est une des preuves que les papes apportent à l'appui de leur théorie d'un pouvoir spécial et supérieur que Pierre aurait reçu de Jésus-Christ, et qu'il leur aurait transmis ; mais ils ne remarquent pas que ce pouvoir fut *donné* à tous, qu'il ne fut pas promis à Pierre *personnellement*, mais à tous les apôtres dans sa personne : c'est l'observation de saint Cyprien et de la plupart des Pères de l'Église. Ils citent encore d'autres textes à l'appui de cette théorie. Nous allons les discuter. Voici le premier :

« Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » (*Matth.*, xvi, 18-19.)

Si nous en croyons les papes, ce texte prouve que saint Pierre, et les évêques de Rome ses successeurs, ont été établis par Jésus-Christ comme la pierre fondamentale de l'Église, et que l'erreur, figurée par les portes de l'enfer, ne prévaudra jamais contre cette pierre. De là, ils tirent cette conséquence : qu'ils sont les chefs souverains de l'Église.

Pour que ce raisonnement fût exact, il faudrait que saint Pierre eût été, à l'exclusion des autres apôtres, établi

*Pierre* fondamentale de l'Église, et que ce privilège ne lui eût pas été personnel, mais qu'il eût passé aux évêques de Rome.

Il n'en est point ainsi.

D'abord, saint Pierre n'a pas été nommé *Pierre* de l'Église à l'exclusion des autres apôtres. Il n'en a pas été institué le chef absolu. Nous en voyons une preuve dans le texte de saint Paul cité plus haut, et dans lequel cet apôtre affirme positivement que *les pierres* fondamentales de l'Église sont les prophètes et les apôtres, joints ensemble par la pierre angulaire, qui est Jésus-Christ.

On ne peut donner à saint Pierre le titre de *Pierre* de l'Église, sans forcer le sens des saintes Écritures, sans détruire l'économie de l'Église, et sans abandonner la tradition catholique. Jésus-Christ a déclaré qu'il était lui-même cette pierre, désignée par les prophètes. (*Matth.*, XXI, 42; *Luc*, XX, 17-18.) Saint Paul dit que « Jésus-Christ était la pierre. » (*I ad Corinth.*, X, 4.) Saint Pierre enseigne la même vérité. (*I Ep.*, II, 7, 8.)

Aussi la plupart des Pères de l'Église n'ont-ils point admis le jeu de mots que nos ultramontains prêtent à Jésus-Christ, et n'ont-ils point appliqué à saint Pierre ces paroles : « Et sur cette pierre je bâtirai mon Église (1). »

(1) Launoy, docteur de Sorbonne, connu par un grand nombre d'ouvrages de théologie et dont personne ne peut contester la vaste érudition, a fait le dépouillement de la tradition catholique sur cette question. Il a démontré, par des textes clairs et authentiques, qu'un très-petit nombre de Pères ou docteurs de l'Egl se ont appliqué à saint Pierre le titre de *Pierre* sur laquelle l'Église devait être bâtie; tandis que la plupart ne le lui appliquent point et entendent les paroles de Jésus-Christ d'une tout autre manière. On peut consulter la collection de ses *Lettres*, qui sont autant de traités dignes d'un savant de premier ordre.

Pour être convaincu que leur interprétation est la plus vraie, il suffit de se rappeler les circonstances dans lesquelles Jésus-Christ a adressé à saint Pierre les paroles dont les théologiens romains abusent. Il avait dit à ses disciples : « Que dit-on du fils de l'homme ? » Les disciples avaient répondu : « Les uns disent qu'il est Jean-Baptiste, les autres Élie, d'autres Jérémie, ou un autre prophète. — Et vous, repartit Jésus, qui croyez-vous que je sois ? » Simon-Pierre, prenant la parole, dit : « Vous êtes le Christ, fils du Dieu vivant. » Jésus lui répondit : « Tu es bienheureux, Simon, fils de Jonas ; car ce n'est ni la chair, ni le sang qui t'a révélé cela, mais mon Père, qui est dans les cieux ; je te dis donc, *parce que tu es Pierre*, que sur cette *pierre* je bâtirai mon Église, etc. »

Ces paroles ne signifient autre chose que ceci : Je te dis donc à toi, que j'ai surnommé Pierre à cause de la fermeté de ta foi, je te dis que la vérité que tu viens de professer est *la pierre* fondamentale de l'Église, et que l'erreur ne prévaudra jamais contre elle.

Comme le fait remarquer saint Augustin, il n'a pas été dit à Simon, fils de Jean : Tu es *la pierre*, mais tu es *pierre*. Les paroles de saint Augustin méritent de fixer l'attention : « Ce n'est pas, dit-il, sur toi qui es pierre, mais sur *la pierre* que tu as confessée... tu es pierre, et sur *cette pierre* que tu as confessée, sur cette pierre que tu as reconnue en disant : *tu es le Christ fils du Dieu vivant*, sur cette pierre je bâtirai mon Église. Je te construirai sur moi, je ne serai pas construit sur toi. Ceux qui voulaient être construits sur des hommes disaient : *Moi, je suis à Paul, moi à Apollo, moi à Cephas, c'est-à-dire à Pierre* ; mais ceux qui ne voulaient pas être construits sur Pierre,

mais sur *la pierre*, disaient : *Moi, je suis au Christ*. Dans la langue française, le nom donné à l'homme ayant la même désinence que celui de la chose, il y a une amphibologie qui ne se trouve ni dans le grec, ni dans le latin. Dans ces langues, le nom de l'homme a la désinence masculine, tandis que le nom de la chose a la désinence féminine, ce qui rend plus facile la distinction des deux objets que Jésus-Christ avait en vue; de plus il est facile de remarquer, dans ces deux langues, à l'aide du pronom et de l'article féminins qui précèdent le mot *la pierre*, que ces mots ne se rapportent point au substantif masculin qui désigne l'homme, mais à un autre objet. On n'a pas assez remarqué, en outre, le mot grec *ὅτι*, que le latin a rendu fort exactement par le mot *quia* et qui signifie *parce que*. En le traduisant ainsi en français, on évite l'amphibologie sur laquelle porte tout le raisonnement des papes et de leurs partisans.

Il est plusieurs fois parlé, dans les saintes Écritures, de *la pierre*, d'une manière figurative. Ce mot désigne toujours Jésus-Christ, et jamais, ni de près ni de loin, saint Pierre. Le meilleur interprète de l'Écriture est l'Écriture elle-même. C'est donc avec raison que l'immense majorité des Pères et des anciens Docteurs ont donné au passage en question l'interprétation que nous avons exposée, en faisant rapporter, soit à *Jésus-Christ*, soit à la foi *en sa divinité*, le mot de *pierre* dont le Sauveur s'est servi. Cette interprétation a le triple avantage d'être plus conforme au texte, de mieux s'accorder avec les autres passages de l'Écriture sainte, et de ne point attribuer à Jésus-Christ un jeu de mots peu digne de lui (1).

(1) Parmi les Pères qui ont donné cette interprétation au fameux

Quant au petit nombre d'anciens écrivains qui admettent ce jeu de mots, il faut reconnaître qu'aucun d'entre eux n'a interprété le texte d'une manière favorable à la souveraineté papale, et n'en a tiré les conséquences exagérées de ce système. Ces conséquences sont diamétralement opposées à l'ensemble de leur doctrine.

Il est vrai que Jésus-Christ s'est adressé à Pierre directement ; mais il suffit de lire le texte en entier pour voir qu'il ne lui a pas donné pour cela un titre à l'exclusion des autres apôtres. En effet, après avoir prononcé les paroles citées plus haut, Jésus-Christ, s'adressant toujours à Pierre, ajouta :

« Je te donnerai les clefs du royaume des cieux ; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel. » Dans les deux

passage : « *Tu es Petrus*, » nous nommerons : saint Hilaire de Poitiers, *de la Trinité*, liv. 6 ; saint Grégoire de Nysse, *de l'Avènement de N.-S.* ; saint Ambroise, liv. 6 sur le chap. IX de saint Luc et sur le chap. II de l'Épître aux Ephésiens ; saint Jérôme sur le vers. 18 du chap. XVI de saint Matthieu ; saint Jean Chrysostome, homélies 55 et 83 sur saint Matthieu, et sur le chap. I de l'Épître aux Galates ; saint Augustin, *Traité* 7 et 123 sur saint Jean, sermon XIII sur les paroles du Seigneur tirées de saint Matthieu, liv. I des Rétractations ; Acace, homélie prononcée au concile d'Ephèse ; saint Cyrille d'Alexandrie, liv. IV sur Isaïe, liv. IV de *la Trinité* ; saint Léon I<sup>er</sup>, sermons 2 et 3 *sur son élévation à l'épiscopat*, sermon *sur la transfiguration de N.-S.*, sermon 2 *sur la nativité des apôtres Pierre et Paul* ; saint Grégoire le Grand, liv. 3, épit. 33 ; saint Jean Damascène, discours *sur la transfiguration de N.-S.*

Cette interprétation des Pères s'est conservée en Occident jusqu'à l'époque où l'ultramontanisme fut érigé en système par les jésuites, au seizième siècle. Il suffira, pour le prouver, de citer : Jonas d'Orléans, liv. III *du Culte des images* ; Hincmar de Reims, opuscule 33 ; le pape Nicolas I<sup>er</sup>, lettre 6 à Photius ; Odon de Cluny, *Sermon sur la chaire de saint Pierre* ; Rupert, liv. III *sur saint Matthieu* et liv. XII sur l'Apocalypse ; Thomas d'Aquin, *Supplément* q. 25, art. 1 ; Anselme, *sur le chap. XVI de saint Matthieu* ; Eckius, liv. II *de la Primauté de saint Pierre* ; cardinal de Cusa, *Concordance catholique*, liv. II, chap. 13 et 18.

parties du texte, Jésus-Christ ne fit à Pierre que deux *promesses* : la première, que l'Église serait si solidement établie dans la croyance à la divinité de sa personne, que l'erreur ne prévaudrait jamais contre cette vérité; la seconde, qu'il donnerait à Pierre un ministère important dans l'Église.

On ne peut soutenir que le pouvoir des clefs ait été accordé à Pierre à l'exclusion des autres apôtres, car Jésus-Christ le leur donna à tous, dans le même temps, et en employant les mêmes termes dont il s'était servi en le promettant à Pierre (*Matth.* xviii, 18); de plus, il a promis à tous les apôtres collectivement, et non pas seulement à Pierre, d'être avec eux jusqu'à la fin du monde.

« Jésus, dit saint Matthieu (*Matth.*, xxviii, 18 et seq.), s'approchant de ses apôtres, leur dit : « Toute puissance « m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; *allez* donc, « *instruisez* toutes les nations, leur apprenant à observer « ce que je vous ai ordonné. Voici que je suis avec vous, « tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles. »

Nous lisons dans saint Jean (*Joann.*, xx, 21 et seq.) : « Comme mon père m'a envoyé, je vous envoie. » Après avoir dit ces paroles, il souffla sur eux et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui « vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui « vous les retiendrez. »

Évidemment, Jésus-Christ a donné à ses apôtres collectivement les prérogatives qu'il avait promises à Pierre. La promesse faite à Pierre a été réalisée à l'égard du corps des pasteurs; ce qui prouve que Jésus-Christ ne parlait à Pierre que comme représentant ses collègues, comme étant *la figure* du corps apostolique (1).

(1) C'est ainsi qu'ont interprété ce texte : Origène, sur saint Matthieu;

Mais de ce qu'il s'est adressé à lui seul dans une circonstance solennelle, ne doit-on pas conclure qu'il lui a donné des prérogatives d'une manière spéciale et supérieure?

Il faut remarquer que l'on ne voit pas dans l'Évangile qu'il ait réalisé, à l'égard de saint Pierre seul, la promesse qu'il lui avait faite. Pierre n'a reçu ce pouvoir qu'avec les autres apôtres. Cependant, si, dans les desseins de Jésus-Christ, il devait y avoir, dans son Église, un chef suprême, absolu, cette institution eût été assez importante pour qu'il fût fait, dans les saints livres, une mention particulière du moment où Jésus-Christ aurait délégué à ce chef suprême des pouvoirs supérieurs. On voit, au contraire, que l'assistance spéciale pour la conservation de la vérité révélée, aussi bien que le pouvoir des clefs, n'ont été donnés à Pierre que collectivement avec ses collègues dans l'apostolat.

Saint Paul n'a pas plus connu que les évangélistes les pouvoirs suprêmes qui auraient été donnés à saint Pierre. Outre les textes que nous avons déjà cités, nous lisons dans l'épître aux Galates (XI, 7, 8, 9) que Paul s'attribue à lui-même, parmi les gentils, le même pouvoir qu'avait Pierre parmi les Juifs, et qu'il ne regardait pas Pierre comme supérieur à Jacques et à Jean, qu'il appelle, comme lui, les colonnes de l'Église; il nomme même Jacques, évêque de Jérusalem, avant Pierre lorsqu'il leur donne ce titre de *colonnes de l'Église*; il croyait si peu à l'autorité de Pierre, qu'il le reprit en

saint Cyprien, *De l'unité de l'Église*; saint Augustin, *traités* 50 et 118 *sur saint Jean*; sermon 205 sur la nativité des apôtres Pierre et Paul; saint Ambroise, *sur le psaume* 38; saint Pacien, *lettre* III à *Sempronius*.